Fiche technique de la formation :

Chi Nei Tsang

1. Modalités d'inscription et d'organisation

➢ Public cible

La formation est ouverte à tous sans prérequis.

Une expérience en massage bien-être est toutefois un plus.

➢ Modalités d'inscription

L'inscription à la formation est effective à réception du bulletin d'inscription dûment complété et accompagné du règlement (chèque d'acompte et chèque de solde). Le nombre de places est limité et les inscriptions sont closes un mois avant la date de la formation. Un mail d'information est alors envoyé aux participants, leur confirmant ou non la tenue de la formation et leur précisant les modalités de la formation.

➢ Rythme de la formation et programmation

Date et horaires : du 28 novembre au 2 décembre 2026
Durée : formation de 5 journées de 7h (soit un total de 35h)
Lieu : Ecole Française de Massage, 23 rue de Montchapet 21000 DIJON

➢ Coût de la formation

L'Ecole Française de Massage n'est pas assujettie à la TVA. Les montants mentionnés ci-dessous s'entendent donc hors taxes (HT).
Le prix de la formation est fixé à 1000 € HT.
Les frais administratifs de dossier sont fixés à 0 € HT.

2. Modalités pédagogiques

➢ Objectifs pédagogiques

- Connaitre l'anatomie globale et les liens organes-émotions
- Apprendre les gestes techniques du chi nei tsang
- Appréhender la posture du Thérapeute
- Mettre en application les gestes techniques

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de proposer une séance de 50 min.

➢ Programme, contenu de la formation

J1:

• Présentation / Inclusion du groupe •Quelques apports théoriques de la MTC (5 éléments, lien organes –émotions…) • La posture du praticien • Phase d'écoute du corps • Phase de diagnostic • Libération des tensions superficielles et détoxination de la peau
J2:
• Questions/Réponses J1 • Les sons de guérison (couleurs et sons des organes) • Apport théorique sur les chakras • Ouverture de la porte des vents • Travail libératoire Poumons/Gros Intestins
J3:
• Questions/Réponses J2 • Exercices de centrage • Travail libératoire Foie/Vésicule biliaire • Travail libératoire Estomac/ Rate-pancréas
J4:
• Questions/Réponses J3 • Protection du praticien • Travail libératoire Reins • Travail libératoire Cœur
J5:
• Questions/réponses J4 • Révisions globales • Pratique d'un protocole complet • Conclusion

➢ Matériel utilisé

Matériel mis à disposition par l'Ecole : table de massage
Matériel apporté par le stagiaire : 2 Serviettes de toilette format invité, huile de massage, tenue souple, cahier / stylo pour prise de notes éventuelle, drap housse pour protéger la table.

➢ Modalités de travail

- Mise en application avec accompagnement des apprentissages
- Travail en binôme

➢ Ressources pédagogiques

Présentation powerpoint, support de cours numérique

3. Modalités d'évaluation

➢ En début de formation :

Les attentes et besoins des stagiaires sont recueillis et formalisés sur une fiche de recueil fournie au formateur.

➢ A l'issue de la formation

Une attestation de formation nominative est remise à chaque bénéficiaire de la formation.
Modalités d'évaluation des compétences acquises :

➢ Après la formation

Quelques jours après la formation, un lien est envoyé à tous les bénéficiaires de la formation. Ils accèdent ainsi à un questionnaire en ligne leur permettant d'évaluer la formation et le formateur, tant sur le fond que sur la forme. **Chaque bénéficiaire de la formation s'engage à cette phase d'évaluation qui est indispensable à l'EFM dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue**.

4. Modalités d'encadrement

➢ Structure d'encadrement

Organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie "Actions de formation".
N° d'organisme formateur : 26-21-02095-21
Association loi 1901 à but non lucratif.

➢ Equipe pédagogique

Référente Pédagogique : Marie DELAHAYE, ingénierie de formation
Directeur : Sylvain DONARD, praticien en massage bien-être
Formatrice : Christine Juncker, praticienne Chi Nei Tsang et soins énergétiques

5. Respect de la propriété intellectuelle

Le droit d'auteur est protégé par l'article L. 111-1 du Code de la propriété intellectuelle modifié par la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020: « *L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous.* »

Le formateur informe les stagiaires de l'existence des droits d'auteur et de l'interdiction de se servir du contenu de la formation en dehors de leur usage personnel et de l'EFM. Cela leur interdit d'en partager les éléments (photos, figures, tableaux, textes...) sur un site internet, un blog, les réseaux sociaux, des applications multimédia accessibles au public.
Les infractions aux droits d'auteur sont sanctionnées pénalement (CPI, art. L. 335-1 à L. 335-10)

Le formateur s'engage également à respecter ces règles lors de la conception de ses supports de formation.